15 A rue des entrepreneurs - CONTRES - 41700 LE CONTROIS-EN-SOLOGNE 图.: 02 54 79 15 50 @: contact@val2c.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU EXECUTIF COMMUNAUTAIRE

BUREAU DU 12 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 12 septembre à 18 h 00, le Bureau Exécutif de la Communauté de Communes du VAL-DE-CHER-CONTROIS s'est réuni, au siège de la Communauté de Communes Val de Cher-Controis, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc BRAULT, le Président.

Etaiont préconte

Nombre membres du bureau:

en exercice: 20 présents :18

votants: 19

Date de convocation: Le 6 septembre 2022

<u>ctalent presents</u> .			
Président	Monsieur BRAULT Jean-Luc		
1ère Vice-président	Monsieur PAOLETTI Jacques	1er membre	Monsieur BIETTE Bernard
2ème Vice-présidente	Madame COCHETON Stella	2ème membre	
3ème Vice-président	Monsieur MARINIER Jean-François	3ème membre	Monsieur RACAULT Olivier
4ème Vice-président	Madame DELORD Martine	4ème membre	Monsieur LACROIX Eric
5ème Vice-présidente	Monsieur SAUX Christian	5ème membre	Monsieur POMA Alain
6ère Vice-présidente	Madame OLIVIER Christine	6ème membre	Monsieur CORNEVIN Bernard
7ème Vice-président	Monsieur GOUTX Alain	7 ^{ème} membre	Monsieur EPIAIS Jean-Pierre
8ème Vice-présidente	Madame MICHOT Karine	8ème membre	
9ème Vice-président	Monsieur ROSET Jean-Jacques	9ème membre	Monsieur LANGLAIS Pierre
10ème Vice-président			
11ème Vice-président	Monsieur HENAULT Damien		

Etaient absent(e)s excusé(e)s: Monsieur MARTELLIERE Eric - Madame GOMES Zita -A donné pouvoir : Monsieur MARTELLIERE Eric à Monsieur BRAULT Jean-Luc -

Madame Christine OLIVIER est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance ce qu'elle accepte.

N° 12S22-1

VENTE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AP N°216 SISE ROUTE DE BLOIS, LES TERRES NEUVES A MONTHOU-SUR-CHER (41400) A LA SCI TAEL

Par courrier en date du 30 août 2022, la SCI TAEL, représentée par Madame Adeline CHENEAU et Monsieur Eddy FIRMIN, gérants associés, dont le siège social se situe 1 rue des Vignes à Thésée (41140), se porte acquéreur de la parcelle cadastrée section AP n°216 (6 101 m²) sise route de Blois, Les Terres Neuves à Monthou-sur-Cher (41400), faisant intégralement partie des réserves foncières de la Communauté.

Il est proposé au bureau communautaire de vendre ce terrain au pris de 41 910.71 € HT l'ensemble avec une TVA sur marge de 8 089.29 €, soit un total de 50 000.00 € TTC.

Vu l'avis des domaines n°2022-41146-59643 en date du 03 août 2022,

Vu la demande la SCI TAEL représentée par Madame Adeline CHENEAU et Monsieur Eddy FIRMIN, gérants associés, en date du 30 août 2022.

Considérant la nécessité de pérenniser le développement économique sur l'ensemble du territoire communautaire,

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de vendre la parcelle cadastrée section AP n°216 (6 101 m²) sise route de Blois, Les Terres Neuves à Monthou-sur-Cher (41400), à la SCI TAEL représentée par Madame Adeline CHENEAU et Monsieur Eddy FIRMIN, gérants associés, ou toute personne morale s'y substituant au prix de 41 910.71 € HT l'ensemble avec une TVA sur marge de 8 089.29 €, soit un total de 50 000.00 € TTC.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Président ou un(e) Vice-président(e) à l'effet de signer tous actes et pièces afférents à ce dossier.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire par le Président

Comple tenu de la réception à la Préfecture

Accuse de réception en prefecture 041-200072064-20220912-12522-1-DE Date de télétransmission : 15/09/2022 Date de réception préfecture : 15/09/2022

Copie conforme au registre

Le Controis-en-Sologne, le 13 septembre 2022

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

1 6 SEP. 2022